



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de théologie
et de sciences religieuses

CANDIDATURE AU POSTE DE DOYEN
DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
ET DE SCIENCES RELIGIEUSES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

GUY JOBIN,
PROFESSEUR TITULAIRE

15 JANVIER 2020

TABLE DES MATIERES

1	Présentation	2
2	Ma perception de la situation de la FTSR.....	4
2.1	La faculté dans son environnement	5
2.1.1	Université Laval	5
2.1.2	Paysage universitaire québécois et canadien.....	6
2.1.3	International	6
2.1.4	Son milieu	6
2.2	La situation à l'interne	7
2.3	À retenir	8
3	La vision des défis qui se posent et des réponses qu'ils exigent.....	8
3.1	Les défis facultaires communs	8
3.2	En sciences des religions	10
3.3	En théologie.....	11
4	Orientations pour un plan d'action.....	12
5	Plan d'action.....	12
5.1	Le développement de l'enseignement	13
5.1.1	Recrutement et promotion des programmes.....	13
5.1.2	Programmes et cours	13
5.1.3	Perfectionnement pédagogique	13
5.2	Le développement de la recherche, de la création et de l'innovation.....	14
5.3	Les relations internationales	14
5.4	La mobilisation des membres de la Faculté, la gestion des ressources humaines et financières	14
5.5	La visibilité, le rayonnement externe et l'image institutionnelle	14
6	Conclusion.....	15

1 PRESENTATION

Professeur titulaire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval depuis le 2 août 2002, j'en suis à ma dix-huitième année à titre de professeur de cette Faculté. Ces années ont été consacrées à l'enseignement, à la direction de nombreux étudiants à la maîtrise et au doctorat, à la recherche et à l'administration.

De manière plus spécifique, mes contributions à la gestion et à l'administration de la Faculté furent multiples.

D'abord, la direction et l'animation de programmes de formation :

- Directeur du programme du DESS en éthique appliquée (2003-2005)
- Membre du comité d'élaboration du Diplôme d'études supérieures spécialisées en pastorale de la santé, (2005-2006)
- Directeur par intérim des programmes de 2^e et 3^e cycles en théologie (2015)
- Président du comité d'exploration et du comité d'élaboration du Certificat en spiritualité (2017-2018)

Ensuite, à travers de nombreuses participations à des assemblées, bureaux de direction, groupes de travail, conseil et comités, aussi bien à la Faculté qu'ailleurs à l'Université :

- Membre du Conseil de la Faculté de théologie et de sciences religieuses (2002-2004)
- Membre du Comité d'évaluation du concours de bourses doctorales de la Fondation de l'Université Laval (2003-2004)
- Président de section syndicale et délégué au conseil syndical pour la section du Syndicat des professeurs de l'Université Laval (SPUL) de la Faculté de théologie et de sciences religieuses (2004-2005)
- Personne-ressource pour le groupe de travail sur la formation en éthique et sur l'apprentissage de la pratique réflexive du Comité d'enseignement des compétences transversales du programme de médecine familiale de la Faculté de médecine (2004-2007)
- Membre du comité scientifique du Fonds Cardinal-Maurice-Roy (2006-2007 et 2016-2017)
- Membre du Comité de sélection au poste de professeur en théologie sacramentaire et en liturgie (2011)
- Membre du Comité de désignation du doyen de la Faculté de théologie (2012)
- Membre du comité *ad hoc* d'évaluation des orientations du CROIR (2013-2014)
- Membre du Comité de sélection au poste de professeur en théologie spirituelle et spiritualités (2014)
- Membre du comité scientifique du Fonds François-et-Rachel-Routhier (2015 —)
- Membre du comité directeur du Fonds Gérard-Dion (2015-2019)
- Membre *ex officio* du Conseil de la Faculté de théologie et de sciences religieuses (2016—)
- Membre du Comité de sélection au poste de professeur en éthique et pastorale sociale (2016)
- Membre du Comité de sélection au poste de professeur en bioéthique et éthique de la vie (2016)
- Président du comité directeur du Fonds Gérard-Dion (2016-2017)
- Membre du comité d'évaluation (U. Laval) des bourses de doctorat et des bourses de maîtrise du CRSH (2017 —)
- Membre de la Table de concertation de la recherche (2017 —)
- Président du comité facultaire de la recherche (2017 —)
- Membre du comité des bourses de prestige de l'Université Laval (2017 —)
- Membre du comité directeur du Centre de ressources et d'observation sur l'innovation religieuse (CROIR) (FTSR) (2017 —)
- Directeur de la revue Laval théologique et philosophique (2017 —)
- Président du comité de révision du barème de notation à la FTSR (2017-2018)
- Représentant facultaire au comité des prix et distinctions de l'Université Laval (2018 —)
- Représentant facultaire pour l'équité, la diversité et l'inclusion (2018 —)
- Membre du comité directeur du Fonds des Augustines de la Miséricorde de Jésus (Fondation de l'Université Laval) (2019 —)

J'ai aussi exercé, à divers titres, des responsabilités de direction d'ensemble à la Faculté :

- Membre du Comité de direction de la Faculté de théologie et de sciences religieuses (2016 —)
- Vice-doyen de la FTSR (2016 et 2017 —)
- Responsable facultaire de la recherche (2017 —)

Je souligne enfin que je suis titulaire de la Chaire Religion, spiritualité et santé depuis 2007. Cette chaire capitalisée, basée à la Faculté de théologie et de sciences religieuses, est encore à ce jour la seule de son genre dans le monde universitaire francophone.

Depuis mon arrivée à la FTSR, j'ai participé de manières diverses à l'animation des programmes et de la vie facultaire. Cet engagement s'est intensifié depuis 2015 où le doyen Gilles Routhier m'a appelé à prendre de plus grandes responsabilités, notamment par la fonction de vice-doyen, d'une part, et de responsable de la recherche, d'autre part. J'ai participé au développement de programmes sur des thématiques novatrices. J'ai soutenu par mon expérience et mes conseils les collègues chercheurs et les étudiants en recherche de financement pour leurs travaux respectifs. Grâce à l'embauche récente de chercheuses et chercheurs dynamiques et en début de carrière, ainsi qu'au soutien qu'ils ont reçu à leur arrivée à la Faculté, le volume de subventions obtenues d'organismes externes à l'Université Laval a considérablement augmenté. Par mes fonctions de responsable facultaire de la recherche, j'ai pu contribuer à cet essor de la recherche subventionnée en théologie et en sciences religieuses. En tant que vice-doyen et membre du comité de direction de la Faculté, j'ai eu le privilège de participer aux différentes décisions prises pour la gestion au quotidien et pour les orientations générales de la Faculté. Ces fonctions m'ont aussi amené à encadrer et soutenir le travail de plusieurs types d'employés de la Faculté, tant des membres du personnel administratif autant que du corps professoral. Ces expériences diversifiées d'engagement dans les instances facultaires et universitaires et le fait d'avoir été le proche collaborateur du doyen actuel depuis près de quatre ans m'ont familiarisé avec les rouages de l'administration et de la gestion d'une faculté. Je comprends autant les enjeux qui se posent actuellement à ma faculté d'appartenance que les défis auxquels elle devra faire face dans les prochaines années.

Tout au long de ma carrière, ma formation multidisciplinaire (génie géologique, sociologie, théologie) m'a ouvert à la recherche interdisciplinaire. Cette formation sera certainement un atout pour animer la réflexion facultaire sur cet enjeu, lequel est présent dans les orientations que je propose et dans le plan d'action. L'enjeu de l'interdisciplinarité est, d'ailleurs, un élément clé de la vision du plan stratégique 2017-2022 de l'Université Laval¹. Mon expérience de la formation continue, via l'animation de deux écoles d'été, une première sur les enjeux de l'intégration de la spiritualité dans les soins de santé (2016) et une deuxième, en collaboration avec la professeure Marie-France Lebout, du département de management de la faculté des sciences de l'administration, sur le thème Management, spiritualité et humanisation (2019) attestent de mon intérêt certain pour le travail interdisciplinaire sur des objets nouveaux.

C'est donc fort de cette expérience de près de deux décennies d'engagement académique et scientifique dans la vie quotidienne de la Faculté et, depuis cinq ans, de participation administrative soutenue que je pose ma candidature au poste de doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses. Je sais que je pourrai compter sur une équipe dynamique et soucieuse de la bonne marche et du développement de la Faculté. Cette équipe, formée des membres du personnel administratif, des chargées de cours et d'enseignement, d'un corps professoral renouvelé, des représentants des étudiantes et étudiants, ainsi que des établissements partenaires d'enseignement, est solide et dévouée au bien de la Faculté et au service qu'elle doit rendre aux étudiants, qui sont notre principale raison d'exister, à la société et aux groupes et institutions qui la composent.

2 MA PERCEPTION DE LA SITUATION DE LA FTSR

Cette section présentant ma perception de l'état actuel de la FTSR oscillera entre le genre du bilan et celui du constat. En effet, par mes fonctions administratives et d'animation dans la Faculté depuis cinq ans, j'ai pu constater les changements majeurs vécus par les disciplines des sciences des religions et de la théologie dans le paysage universitaire québécois. À cela s'ajoute une intensification des partenariats d'enseignement de la théologie, dans la région de Montréal et en région. J'ai pu également voir de l'intérieur le positionnement de la FTSR au sein de l'université Laval. Pendant ce temps, l'enseignement et la recherche facultaires se sont ouverts à des objets ou des besoins nouveaux (spiritualité dans les soins, migration, éthique biomédicale, réflexion sur les religions et la laïcité). La collaboration s'est intensifiée avec d'autres facultés (médecine dentaire, pharmacie, sciences de l'administration, droit, etc.), de même qu'avec des centres, des instituts et des réseaux basés à

¹ Oser. *Inspirer. Entreprendre ensemble l'avenir. Planification stratégique 2017-2022*, p. 6.

l'université Laval. Les traditions religieuses ne sont pas en reste puisque l'enseignement en théologie s'est ouvert à l'orthodoxie chrétienne. À cela s'ajoute la mise sur pied d'études juives et d'études sur l'Islam. Enfin, j'ai vu l'ouverture de la FTSR sur le monde, laquelle est manifestée avec l'augmentation du nombre d'étudiant.e.s d'autres pays dans ses programmes de 2^e et de 3^e cycles, et par une intensification des collaborations d'enseignement et de recherche outre-frontière.

2.1 La faculté dans son environnement

2.1.1 Université Laval

2.1.1.1 Programmes

La FTSR collabore à de nombreux programmes de formation avec des partenaires facultaires de notre Université. Que ce soit par l'offre de cours dans des programmes hors de la FTSR (Éthique en médecine dentaire, Soins de santé spiritualité et religions en sciences de la santé, Éthique et culture religieuse en sciences de l'éducation) ou par l'accueil d'étudiant.e.s venant d'autres programmes (Accompagnement du mourant, Psychologie de la religion, etc.), la Faculté vit déjà à l'heure de l'interdisciplinarité en enseignement. Cette tendance à la collaboration, déjà bien intégrée dans la culture facultaire, est à continuer et à renforcer. Le recrutement intense récent de nouveaux membres réguliers dans le corps professoral sera une clé du développement de l'interdisciplinarité en enseignement. Forte des innovations en enseignement et en pédagogie qu'elle a intégrées (enseignement à distance, co-modal, hybride), la Faculté est aussi ouverte aux nouveaux besoins de formation en spiritualité, à la pluralité socio-religieuse (nanoprogramme sur l'intervention en contexte pluraliste), aux études pèlerines, à la formation en spiritualité et en éthique pour les proches aidant. L'offre de programmes est sans cesse en évolution et à l'écoute des besoins de la société et attentive à l'évolution de la discipline et de la pédagogie.

2.1.1.2 Recherche

Avec l'enseignement et le service à la société, la recherche est un volet primordial de la mission facultaire. La recherche est portée par le corps professoral et les étudiant.e.s aux cycles supérieurs. Elle se déploie en de nombreuses questions thématiques. La qualité de la recherche est reconnue par les organismes subventionnaires externes. Le volume des fonds et le nombre des chercheuses et chercheurs subventionnés a atteint en 2019-2020 un niveau supérieur à ce qui a été vu depuis une dizaine d'années dans notre Faculté. Cette expertise et les compétences en recherche sur les phénomènes religieux et spirituels sont on ne peut plus nécessaires en ces temps qui sont les nôtres, alors que bon nombre de dynamiques sociales, tant locales qu'internationales, ne peuvent être véritablement comprises et saisies dans leur essence que si l'on s'intéresse sérieusement à leur dimension religieuse ou spirituelle sous-jacente : les résurgences identitaires, les sursauts laïcistes dans plusieurs démocraties occidentales, les dynamiques d'intégration des réfugiés et des migrants, la pluralisation des appartenances, etc. Une université complète doit pouvoir compter en son sein sur une expertise solide de ces questions et l'offrir à la société. La FTSR est ce pôle d'expertise sur les questions religieuses et spirituelles, par son regard interdisciplinaire modulé par les sciences des religions et la théologie. De plus, l'expertise est mobilisée dans plusieurs instituts universitaires² et centres interuniversitaires³. Les membres de la FTSR sont également impliqués dans les instituts mentionnés et d'autres⁴.

² Institut d'éthique appliquée (3 professeurs membres); Institut d'études anciennes et médiévales (2 membres réguliers internes, 6 membres associés); Institut du patrimoine culturel (2 membres réguliers); Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient (1 membre).

³ Centre interuniversitaire d'études québécoises (2 membres réguliers; 1 membre associé); Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (1 membre).

⁴ L'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA); le Réseau québécois de soins palliatifs (RQSPAL); Alliance Santé Québec (ASQ).

2.1.1.3 Initiatives de la direction universitaire

Les membres de la FTSR ont contribué de manière significative aux initiatives de développement proposées par la direction universitaire. En tête de liste, la première Chaire de Leadership en Enseignement (CLÉ) fut inaugurée à la FTSR (Chaire en théologie sacramentaire et liturgie, 2011). Douze autres chaires ont été créées depuis, tant en sciences des religions qu'en théologie. Il faut aussi mentionner les efforts vigoureux de développement de l'enseignement et de formes pédagogiques connexes (hybride et comodal). Enfin, la FTSR rayonne hors ses murs par les partenariats œcuméniques — communautés protestantes évangéliques, communautés chrétiennes orthodoxes, communautés catholiques orientales — et par les partenariats avec des acteurs de la formation dans le catholicisme québécois⁵. Cette ouverture sur des partenariats est un des facteurs de croissance du nombre d'étudiant.e.s fréquentant nos programmes.

2.1.2 Paysage universitaire québécois et canadien

Le paysage de la théologie et des sciences religieuses au Québec s'est modifié singulièrement depuis près de cinq ans. En 2015, la direction de l'Université de Sherbrooke transformait la Faculté en un Centre interfacultaire d'étude du religieux contemporain. Deux ans plus tard, c'est la direction de l'Université de Montréal qui rétrogradait sa faculté de théologie et de sciences religieuses en un Institut d'études religieuses, désormais intégré à la Faculté des arts et des sciences. En 2016, l'université McGill rétrogradait sa faculté de théologie. Ce tournant organisationnel et institutionnel se doublait, dans chaque cas, d'une réorientation de la mission en privilégiant les sciences des religions. Au sortir de ces changements majeurs, la FTSR demeure la seule faculté québécoise offrant l'enseignement complet de la théologie aux trois cycles et, qui plus est, dans un environnement qui favorise la collaboration entre cette discipline et celles des sciences de la religion. Au plan canadien, la FTSR est donc la plus grande faculté francophone d'enseignement de la théologie.

2.1.3 International

La Faculté jouit d'une excellente reconnaissance internationale. Ses membres participent à l'animation d'organisations comme la Conférence des institutions catholiques de théologie (CICT), la Société internationale de théologie pratique (SITP). Les membres du corps professoral sont impliqués dans plusieurs thèses en cotutelle, autant en Europe qu'en Amérique latine. Le fait que les étudiant.e.s provenant de l'étranger constituent plus de la moitié de l'effectif étudiant aux 2^e et 3^e cycles témoignent de l'expertise de la recherche menée à la FTSR, ainsi que de la qualité et de l'originalité de la formation qui y est dispensée. De nombreuses ententes de collaboration ont été signées avec des universités étrangères, touchant aussi bien à la recherche qu'à la formation des étudiants.

2.1.4 Son milieu

La FTSR entretient des liens avec des partenaires de la société civile. Évidemment, en tant que lieu de réflexion, de recherche et d'enseignement sur les phénomènes religieux et spirituels, plusieurs activités menées à la faculté trouvent leur source dans des requêtes de milieux sociaux et ecclésiaux : formation d'intervenants en soins spirituels pour les établissements de santé au Québec ; formation d'aumôniers militaires ; formation de séminaristes catholiques ; demandes d'expertise provenant des milieux religieux ; recherche-action sur les transformations pastorales dans l'Église catholique du Québec, etc. Les liens historiques étroits noués entre la Faculté et l'archidiocèse catholique de Québec sont toujours bien vivants et se manifestent par le financement de plusieurs chaires CLÉ dans les dernières années, de même que par l'obtention d'un contrat de recherche en vue

⁵ Institut de formation théologique et pastoral (Saguenay) ; École de théologie évangélique du Québec (Montréal) ; Institut de théologie pour la francophonie (Longueuil) ; Institut biblique du Québec (Longueuil) ; Institut théologique interculturel de Montréal (Montréal) ; Centre interdiocésain de formation en théologie et en pastorale (Nicolet/Trois-Rivières) ; Institut de théologie orthodoxe de Montréal ; Centre de formation chrétienne Agapê (Québec) ; Grand séminaire de Québec ; Institut maronite de théologie et d'études chrétiennes (Montréal) ; Centre de spiritualité Manrèse (Québec) ; Centre Spiritualitésanté de la Capitale-Nationale (Québec).

de la rédaction d'une histoire du diocèse pour souligner son 350^e anniversaire de fondation en 2023. Toutefois, l'implication de la FTSR dans son milieu déborde ce lien privilégié avec les autorités religieuses de Québec. La société civile et les groupes religieux qui en font partie stimulent le développement de la recherche et de l'enseignement sur des thématiques nouvelles comme la religion et le numérisme, la théologie et la ville, l'accueil des immigrants par les institutions religieuses, etc. Tant les secteurs de la théologie que des sciences des religions contribuent à nourrir le débat public par la tenue d'événements scientifiques, avec l'appui, à l'occasion d'organismes étatiques comme ce fut le cas pour la journée d'étude sur la laïcité récemment. Sans parler des professeurs qui interviennent, à titre d'experts-conseils, auprès de ministères ou d'organismes public.

2.2 La situation à l'interne

La Faculté a connu une période intense de transformations depuis huit ans. Au premier chef, ce fut une période de renouvellement en profondeur du corps professoral. Le départ à la retraite de neuf professeur.e.s et l'embauche de quatorze collègues (au premier janvier 2020) auront eu l'effet d'un rajeunissement du corps professoral et d'une diversification des thèmes abordés en recherche. Pendant cette période, le nombre de professeurs est passé d'un creux historique de quatorze en 2014 à vingt à l'hiver 2020. Le corps professoral est, dans son ensemble et en termes d'expérience, plus jeune. Les dernières six années auront été, somme toute, une période d'expansion, grâce aux programmes des Chaires CLÉ et de postes stratégiques. Ces arrivées solidifient la place de la Faculté dans les domaines de la théologie et des sciences religieuses, au Québec et dans le monde francophone. Enfin, le dispositif des chaires CLÉ permet un accompagnement des professeur.e.s récemment arrivés à la FTSR, via une rencontre annuelle avec un comité directeur.

La FTSR peut compter sur une équipe chevronnée de chargé.e.s d'enseignement. L'apport de ces membres du corps enseignant à la vie facultaire est important, notamment pour l'offre de plusieurs cours qui visent les étudiants du campus. Que ce soit pour des cours s'adressant à des étudiant.e.s hors-programmes ou pour des cours spécialisés; l'enseignement facultaire prodigué à la FTSR doit pouvoir compter sur l'expertise des chargé.e.s d'enseignement.

Le second fait saillant est le redressement des effectifs étudiants pendant cette période et, ce faisant, de la situation financière de la Faculté. Ici aussi, l'augmentation du nombre d'étudiants, en nombre absolu et en EETP, a contribué au renouvellement de la vie facultaire. Comme ce fut déjà souligné, cette augmentation des effectifs est due en partie aux partenariats d'enseignement et à un redressement de la fréquentation dans les programmes de 2^e et 3^e cycles en théologie et de 3^e cycle en théologie pratique. Avec l'embauche de nouveaux professeurs en sciences des religions, la FTSR peut espérer augmenter les inscriptions dans les programmes de ce secteur de recherche et d'enseignement.

L'association des étudiant.e.s en théologie et sciences religieuses (AÉTSR) est un partenaire de premier plan dans l'animation de la vie facultaire et dans la réalisation de projets d'amélioration des conditions d'enseignement à la FTSR. La bonne entente entre l'association et la direction de la faculté a favorisé de bonnes collaborations. La Faculté est, à ce jour, en bonne situation financière. Le processus de redressement financier effectué entre 2008 et 2012 a porté ses fruits. La saine gestion des finances a permis d'orienter les augmentations budgétaires vers l'amélioration et l'accroissement des activités de la FTSR. Pour autant, il faut être vigilant puisque les règles de financement sont actuellement en phase de transition. Le défi financier à venir sera de « négocier le tournant » occasionné simultanément par les modifications des modalités de financement des activités académiques apportées par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et par le changement de la formule de financement des facultés, un changement interne à l'Université Laval.

L'augmentation du corps professoral et du nombre d'étudiant.e.s induisent, bien évidemment, des pressions sur le personnel administratif de la Faculté. Le nombre et la complexité des dossiers étudiants à gérer ne va pas en diminuant. De même, l'augmentation significative du volume d'activités de recherche et des activités afférentes (organisation d'activités scientifiques, gestion des subventions internes et externes) est visible. La FTSR peut

compter sur une équipe administrative compétente et dévouée au bien de la Faculté. Les changements récents de personnel ont contribué à un renouvellement des pratiques. L'accompagnement du changement, par la directrice exécutive de la FTSR, porte ses fruits. La vitalité à tous les niveaux de la vie facultaire doit rendre l'administration facultaire attentive et soucieuse par rapport à une juste répartition des tâches et des fonctions parmi l'ensemble du personnel, tant administratif que professoral. Le processus de clarification des tâches et la production de fiches qui détaillent les responsabilités dévolues à chacun.e témoignent de cette préoccupation de favoriser la mise en place d'un climat de travail où chaque personne peut réaliser, dans les meilleures conditions possibles, sa part pour le bien de la faculté et en retirer une satisfaction professionnelle.

2.3 À retenir

Ce compte rendu, bien que partiel, donne un aperçu des profonds changements vécus à la Faculté de théologie et de sciences religieuses depuis huit ans. Le travail accompli lors des deux mandats du décanat de Gilles Routhier a permis à la FTSR non seulement de traverser une période plus précaire, évitant ainsi le sort des facultés de l'Université de Sherbrooke, de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, mais aussi de se développer et de prendre de l'expansion.

Le cycle des embauches entamé voilà près de huit ans arrive tout naturellement à une période moins intense. Il y aura encore des embauches de nouveaux professeurs dans les prochaines années, mais à un rythme moins rapide, contribuant au remplacement du départ prévisible à la retraite de quelques professeurs. En maintenant un corps professoral aux environs du nombre actuel, soit une vingtaine de professeurs, la FTSR est en mesure de poursuivre sa mission d'offrir une formation complète aux trois cycles dans les secteurs des sciences des religions et de la théologie.

Voilà pourquoi je pense que la FTSR entrera bientôt dans une phase de consolidation, c'est-à-dire une phase de déploiement des nombreuses potentialités qu'elle contient. La consolidation doit se faire dans tous les aspects de la vie facultaire : en enseignement, en recherche, dans le rayonnement hors les murs, dans le service à la société, dans l'organisation du soutien administratif, ce soutien étant si nécessaire pour la réalisation de la mission facultaire. Je discuterai dans les sections 3 et 4 de ce document de la manière dont je conçois le déploiement de ce programme de consolidation en déclinant les orientations du plan d'action et en spécifiant les actions qui viendront le concrétiser. Toutefois, avant de faire cet exercice, il faut prendre la mesure des défis discernables que la FTSR doit relever dans les prochaines années.

3 LA VISION DES DÉFIS QUI SE POSENT ET DES RÉPONSES QU'ILS EXIGENT

Le dynamisme d'une faculté se manifeste dans la façon dont elle relève les nombreux et inévitables défis qui se posent à elle dans le cours de ses activités. Je relèverai ici ceux qui, à mes yeux, seront déterminants pour les prochaines années. Je ferai quelques remarques sur les défis communs à l'ensemble de la faculté, pour aborder ce qui sera spécifique à chaque secteur d'enseignement et de recherche.

3.1 Les défis facultaires communs

La mise en œuvre de la nouvelle formule budgétaire établie par l'administration universitaire pour le financement des activités aura des effets certains sur la vie de la FTSR. Ils se feront sentir de deux façons. Premièrement, c'est l'orientation même du développement des activités facultaires qui sera touché. L'offre de programme et de cours, de même que le développement des activités facultaires en enseignement, devra se faire selon de nouvelles modalités. Par exemple, l'ancienne formule privilégiait, par un financement incitatif, le développement de certains types d'activité, comme les différentes formes d'enseignement à distance. Voyant le potentiel de croissance des effectifs étudiants et des revenus, les administrations facultaires successives ont moussé ce créneau d'activité. Cela a permis, entre autres facteurs, d'améliorer la situation générale de la faculté, tant sur le plan financier que sur celui des EETP. Ce type d'incitatif sera abandonné avec la nouvelle formule budgétaire. Il

faudra donc bien connaître les nouveaux paramètres de financement afin d'apporter les correctifs nécessaires dans la période de transition de la nouvelle formule sur la vie facultaire. Il est notoire que la nouvelle formule budgétaire demandera des ajustements afin d'absorber la perte de revenu occasionnée. Cependant, le redressement à faire est tout à fait réalisable, moyennant des modifications raisonnables de nos pratiques et de nos modes d'action.

Le maintien et l'augmentation de la fréquentation de nos programmes sont une des clés de ce redressement à prévoir. Les dernières années ont bien montré que l'augmentation des effectifs étudiants a un impact positif sur la vie facultaire dans tous ses volets, y compris sur sa santé financière. Elles montrent la voie de ce qui doit être visé au chapitre du recrutement. Dans les nouvelles conditions budgétaires, tout comme dans l'ancienne formule, les fluctuations des effectifs étudiants, en EETP, auront un effet direct et immédiat sur le bilan financier de la faculté. C'est notamment le cas pour le financement des étudiants aux cycles supérieurs, en particulier pour le doctorat. De plus, il faut être attentif au nombre d'étudiant.e.s par activité, lors de l'élaboration de l'offre annuelle de cours. Une certaine forme de rationalisation de l'offre de cours devient nécessaire, afin de tenir compte des nouvelles modalités de financement des activités d'enseignement.

L'aide financière que la FTSR peut offrir aux étudiant.e.s qui fréquentent nos programmes contribue à son attractivité. En ajout aux bourses et programmes provenant d'organisations externes (organismes subventionnaires, fonds externes à la faculté, etc.), les sommes amassées et distribuées via la FTSR permettent à des étudiant.e.s, du pays aussi bien que de l'étranger, de mener à terme leurs projets d'étude dans des conditions moins précaires. La recherche des fonds constituant ce type de financement, par la philanthropie, est un « chemin obligé » afin d'attirer et de soutenir les étudiant.e.s, surtout les étudiant.e.s de 2^e cycle.

La pédagogie universitaire et les modalités d'enseignement sont sans cesse interpellées par les attentes des étudiant.e.s en cette matière, lesquelles sont soutenues par les développements technologiques de communication. L'aménagement d'une salle multimédia véritablement fonctionnelle est pour la FTSR un ajout d'importance pour répondre aux besoins de formation en sciences des religions et en théologie. Pour ce dernier secteur, la réduction des centres de théologie en région est un incitatif à penser et à réaliser une panoplie de modalités d'enseignement, dont les technologies permettant l'enseignement à distance dans ses différentes variantes, afin de rejoindre des personnes ne pouvant se déplacer sur le campus ou ne pouvant se plier aux horaires habituellement adoptés pour l'enseignement en classe. Il faut également encourager le perfectionnement pédagogique des membres du corps professoral, afin de les soutenir dans leur recherche de l'excellence en enseignement tout autant que dans l'adaptation aux défis posés par l'utilisation des technologies de l'information dans la formation.

Sans un soutien administratif compétent et vigilant, une organisation comme la FTSR ne peut se donner les moyens pour accomplir sa triple mission de formation, de recherche et de service à la société. Plusieurs événements vécus et à venir auront un impact sur les charges de travail du personnel administratif, notamment les changements de personnel vécus en 2019 et ceux à venir, l'augmentation du nombre de professeurs réguliers laquelle pousse à la hausse le volume d'activités en recherche et le volume d'activités de gestion de la vie quotidienne de la faculté. Ici aussi la consolidation est l'idée maitresse.

Le paysage religieux et spirituel change à un rythme soutenu. L'« état actuel des religions » n'est déjà plus celui du début des années 2000. Sans revenir sur les causes de ces transformations, il importe que la FTSR soit attentive aux nouvelles attentes de formations sur les questions religieuses et spirituelles dans la société, ce qui inclut d'éventuelles demandes de formation provenant de groupes religieux ou spirituels récemment établis au Québec.

Le dernier point que je tiens à discuter concerne la consolidation du corps professoral régulier. L'embauche de nombreux professeurs en début de carrière dans les huit dernières années a eu l'effet d'inverser la pyramide démographique du corps professoral régulier. Ici, c'est le défi d'une transmission créative et réussie de la culture facultaire de l'enseignement, de la recherche et du rayonnement hors les murs qui se pose. Il s'agit de passer le

flambeau à une nouvelle génération de professeur.e.s, provenant de milieux académiques divers. Cette relève professorale sera appelée dans quelques années à prendre les rênes de la faculté. C'est pourquoi la transmission de la culture facultaire se faisant de façon graduelle, l'appel à participer aux charges administratives inhérentes au bon fonctionnement de la FTSR se fera en respectant la progression de chacun.e dans la carrière et selon les talents et les compétences des personnes. Il faut déjà préparer la relève de la garde qui se fera au cours des dix prochaines années.

À mes yeux, ce que je viens d'affirmer vaut pour l'enseignement et la recherche. Si la qualité de l'enseignement prodigué à la FTSR n'a jamais été mis en doute, même dans les années plus difficiles lorsque la santé financière de la FTSR était précaire et que le nombre de professeurs réguliers a atteint un creux historique, c'est le volume d'activités de recherches subventionnées qui a connu un creux historique en 2015, alors qu'un seul professeur était subventionné par un organisme externe. L'impact des embauches récentes est indéniable sur le volume d'activités en recherche. Ce développement est à soutenir et à accompagner par la personne responsable de la recherche à la Faculté, avec les ressources mises à sa disposition par l'administration universitaire, notamment au Vice rectorat à la recherche, la création et l'innovation.

La préparation de la relève est aussi cruciale dans ce secteur d'activité facultaire. Outre la production de nouvelles connaissances, la recherche universitaire est aussi une formidable étape de formation pour les étudiant.e.s de tous les cycles, quel que soit leur projet de carrière. Leur intégration dans les projets de recherche existants est une clé de réalisation de cet objectif. L'autre clé est leur participation aux concours de bourse des organismes subventionnaires. Cette participation peut certainement être améliorée dans les années à venir. Pour ce faire, il faut des efforts concertés des directions de recherche et du/de la responsable facultaire de la recherche pour susciter et soutenir ces candidatures. En ce qui concerne cet aspect de la vie académique, la FTSR peut certainement faire mieux, en commençant par repérer, dès le premier cycle, les étudiant.e.s ayant la capacité de faire de la recherche et en les incitant à poser leur candidature à ces concours.

3.2 En sciences des religions

Le défi principal qui se pose au secteur des sciences des religions est l'attraction et la rétention d'étudiant.e.s dans les programmes, tous cycles confondus. Les conditions sont maintenant en place pour réaliser cet objectif : une équipe renouvelée de professeur.e.s, une diversité d'intérêt de recherche et de méthodes d'étude des phénomènes religieux et spirituels. Il s'agit d'une priorité majeure et immédiate.

Le deuxième défi consiste à soutenir le dynamisme et l'intérêt pour le champ des études des religions à l'Université Laval. Pour des raisons qui tiennent autant à des facteurs externes à l'université (désintérêt intellectuel envers les phénomènes religieux et spirituels⁶ dans la société) qu'à des facteurs internes (faible recrutement de professeurs hors FTSR dont la religion ou la spiritualité fait partie des champs d'intérêt⁷), il y a peu de professeur.e.s qui s'intéressent aux phénomènes religieux ou spirituels. Cette mesure n'est certainement pas exhaustive, mais elle est indicatrice d'une tendance à un certain étiolement de l'intérêt pour les religions et la spiritualité dans le corps enseignant de l'Université Laval. L'intérêt pour l'étude des religions et des spiritualités du point de vue des sciences sociales et humaines doit être plus senti et plus visible hors de la FTSR. C'est une responsabilité facultaire de contribuer à cette valorisation, en profitant du dynamisme de l'équipe de professeur.e.s du secteur des sciences des religions.

⁶ Les études statistiques en sociologie de la religion montrent qu'en Occident, la catégorie des « sans religion » est celle qui est en plus forte croissance dans la population.

⁷ Une recherche dans le répertoire des chercheurs et des expertises de recherche de l'Université Laval avec les mots clés « religion » et « spiritualité » montre que peu de chercheuses ou de chercheurs (sept en tout) hors FTSR mentionnent ces deux objets parmi leurs domaines d'expertise.

3.3 En théologie

L'actualité universitaire des dernières années montre le statut précaire de la théologie dans les universités québécoises. En quelques années, le portrait de l'enseignement universitaire de la théologie a radicalement changé. Les rétrogradations des facultés de l'Université de Sherbrooke (2016) et de l'Université de Montréal (2017) au rang d'Institut, ont été précédées, il y a plus de dix ans, par la fermeture des départements de théologie dans le réseau de l'Université du Québec. Ce furent alors les Universités du Québec à Chicoutimi, Rimouski et Trois-Rivières, des universités en région, qui ont été touchées par cette mesure. Dans le monde anglophone, la faculté de théologie de l'Université McGill est devenue en 2016 la *School of Religious Studies*.

Dans cet univers en transformation, à part la FTSR de l'Université Laval, seulement deux établissements assurent une certaine stabilité. Il s'agit de l'Institut de pastorale des Dominicains (Montréal), affilié au Collège universitaire dominicain d'Ottawa et offrant des programmes d'étude en théologie aux 1^{er} et 2^e cycles. Du côté anglophone, l'Université Concordia héberge un *Department of theological studies*. Le paysage théologique actuel au Québec fait que la FTSR demeure la seule faculté de théologie offrant un programme complet de théologie, incluant un grade canonique faisant l'objet d'un agrément. Cette situation résulte d'une attrition institutionnelle, au Québec, des lieux de formation universitaire en théologie.

L'analyse montre que ces changements consolident la place de la FTSR dans le monde québécois de la théologie, mais que, du même coup, ils affaiblissent celui de la théologie dans le monde universitaire et intellectuel québécois. Quelles que soient les raisons institutionnelles ou autres qui ont conduit à cet état des choses, il est important de faire remarquer que la responsabilité de la démonstration de la pertinence de l'enseignement de la théologie à l'université repose sur les personnes associées à la FTSR. Ce sont nos pratiques d'enseignement, notre excellence en recherche, l'attractivité de nos programmes et notre réponse aux demandes sociales qui diront la pertinence de la théologie à l'université.

Il faut ajouter que les enjeux politiques, sociaux et institutionnels soulevés par la discussion publique sur la laïcité toucheront également, d'une manière ou d'une autre, les activités de la FTSR. S'il n'y a pas de menaces à l'horizon, il ne faut pas penser que l'enseignement de la théologie dans une université publique ne sera pas objet de conversation et de questionnement publics dans les prochaines années. Ici aussi, c'est par le dynamisme de ses membres, par leur écoute des attentes et des questions en matière religieuse émanant de la société et de ses corps constitutifs, par leur implication primordiale dans la recherche et l'enseignement scientifique de la théologie, ainsi que par les liens créés entre la FTSR et ses partenaires sociaux et institutionnels que s'actualisera cette responsabilité et que se fera la démonstration.

Dans un autre ordre d'idée, les programmes de théologie, tous cycles confondus, feront l'objet d'un processus de révision périodique en 2020-2021. Ce temps intense d'analyse, d'évaluation et de consultation sera l'occasion d'une consolidation des programmes et de l'offre de cours en théologie. En conjuguant cette occasion de révision des programmes aux ajustements de nos pratiques induits par l'implantation des nouvelles règles de financement des activités facultaires, les conditions sont en place afin d'encore mieux arrimer l'offre de cours et de programmes aux attentes des personnes et des groupes qui désirent en bénéficier⁸.

Il faut enfin mentionner qu'une faculté en vie est une organisation qui s'adapte aux conditions changeantes de son environnement et qui peut le faire qu'en « prenant le taureau par les cornes », c'est-à-dire en prenant les devants face à ces changements. Cette faculté d'adaptation est requise de toutes les composantes constituant la FTSR. La consolidation qui est maintenant requise n'est pas une période de pause, mais bien un temps de

⁸ Ce qui vient d'être affirmé s'avérera pour le programme de doctorat en théologie pratique (2022-2023) et pour les programmes des trois cycles en sciences des religions (2023-2024) qui feront l'objet d'une révision périodique aux années indiquées.

déploiement du « potentiel », dans tous les volets de la vie facultaire, en faisant œuvre de créativité pour relever les défis liés aux récents changements et à ceux à venir.

4 ORIENTATIONS POUR UN PLAN D'ACTION

À la suite du bilan/constat de la situation facultaire et de ma lecture des enjeux qui se poseront à court et moyen terme, je formule les orientations suivantes pour le prochain décanat. Comme je l'ai indiqué plus haut, le maître mot de ces orientations est la consolidation, pensée non pas comme une pause dans le développement de la FTSR, mais comme un temps de déploiement du potentiel qui l'habite après une phase intense de près de huit ans de croissance continue à tous les points de vue. Alors que nous, membres de la FTSR, cherchons à réaliser le mieux possible, en visant l'excellence, les trois volets de la mission facultaire (enseignement, recherche, service à la société), je propose ce qui suit :

- La poursuite et le développement de projets avec les différents partenaires de la FTSR : les partenaires universitaires ; les partenaires, actuels et à venir, d'enseignement hors campus de la région de Montréal et d'ailleurs ; les partenaires sociaux dans le monde de l'éducation, de la santé, de la culture ; les partenaires religieux et ecclésiastiques ; les réseaux académiques hors Québec.
- L'animation d'une réflexion facultaire sur les possibilités d'enseignement et de recherche interdisciplinaire à l'Université Laval. Il s'agit de continuer les collaborations déjà établies et d'en développer de nouvelles, à partir des forces du corps professoral renouvelé.
- L'accompagnement des professeurs (réguliers et associés chez les partenaires) et des chargé.e.s de cours et d'enseignement dans l'intégration continue du développement technologique en pédagogie.
- L'accompagnement des différents groupes constituants de la FTSR (étudiants ; personnel administratif ; chargé.e.s de cours et d'enseignement, professeur.e.s, établissements partenaires d'enseignement) dans l'adaptation des pratiques et des actions au nouveau cadre financier en vigueur à partir de mai 2020.
- L'initiative dans la réflexion sur la place de la théologie dans le monde académique et intellectuel québécois, d'une part, et sur le développement, à l'Université Laval, des études interdisciplinaires sur les phénomènes religieux et spirituels, anciens et contemporains.
- Un effort soutenu et continu aux différentes actions qui auront un effet positif sur le recrutement étudiant, en partenariat avec les instances universitaires qui s'y consacrent.
- Un soutien continu au développement de la recherche par les membres du corps professoral et par les étudiant.e.s et notamment, pour ce dernier groupe, par l'encouragement et l'accompagnement dans les candidatures aux différents programmes de bourses externes.
- ♦ La diversification des sources philanthropiques pour bonifier le soutien déjà existant des étudiant.e.s inscrit.e.s à nos programmes, maintenant que le cycle de financement des chaires CLÉ a donné son plein fruit.

5 PLAN D'ACTION

Ces orientations sont sous-jacentes au plan d'action qui suit. Ce plan d'action sera soumis à la discussion au cours de la période de consultation en vue de la nomination du prochain doyen. Advenant ma nomination à cette fonction de doyen, il sera discuté en Assemblée de professeurs, avec les membres du personnel administratif, avec les directions de programmes et, enfin, avec les responsables respectifs des études et de la recherche afin qu'il soit connu, puis bonifié à la lumière des discussions qui se seront éventuellement tenues.

Le plan d'action comporte cinq parties :

- L'enseignement et le recrutement
- Le développement de la recherche, de la création et de l'innovation
- Les relations internationales
- La mobilisation des membres de la Faculté, la gestion des ressources humaines et financières
- La visibilité, le rayonnement externe et l'image institutionnelle

5.1 Le développement de l'enseignement

5.1.1 Recrutement et promotion des programmes

- Soutenir l'ensemble des efforts de recrutement d'étudiant.e.s aux 2^e et 3^e cycles, notamment par la bonification des fonds facultaires de bourses.
- Soutenir et renforcer les pratiques de recrutement à l'étranger et l'établissement de cotutelles.
- Soutenir les efforts de recrutement pour les programmes de sciences des religions.
- Insister sur la responsabilité partagée du recrutement des étudiant.e.s entre la direction de la Faculté, les directions de programme et les membres du corps professoral.
- Cibler la promotion des programmes établis et de ceux à venir (théologie pratique, études juives, programmes de formation continue, etc.).

5.1.2 Programmes et cours

- Soutenir le processus de révision des programmes de théologie qui s'amorcera à l'automne 2020, du doctorat en théologie pratique en 2022-2023 et des programmes de sciences des religions en 2023-2024.
- Finaliser le développement d'un programme de maîtrise en théologie pratique et en assurer la publicité et la promotion de manière adéquate.
- Poursuivre l'accompagnement soutenu des établissements partenaires dans l'offre des programmes de la FTSR.
- Analyser les impacts de la formule budgétaire en vigueur à l'Université Laval sur l'offre des programmes et des cours.
- Maintenir une offre de cours qui répond aux besoins des programmes de la FTSR et qui évite la dispersion des étudiant.e.s.
- Être attentif aux nouvelles demandes de formation provenant de groupes sociaux et de groupes religieux et explorer avec eux les offres pertinentes pour les milieux.
- Poursuivre l'exploration et l'élaboration de programmes de formation continue en éthique et spiritualité pour les soignants et les proches aidants, dans le cadre des activités du Fonds des Augustines.
- Explorer les possibilités pour l'offre de programmes à distance à l'étranger (sciences des religions, théologie, théologie pratique).
- Explorer activement les possibilités d'enseignement interdisciplinaire avec d'autres facultés ou départements de l'Université Laval.

5.1.3 Perfectionnement pédagogique

- Poursuivre l'accompagnement pédagogique des professeurs associés enseignant dans les institutions partenaires.
- Encourager le perfectionnement pédagogique des membres du corps professoral de la FTSR, notamment dans l'utilisation des nouvelles technologies de communication.
- Maximiser l'utilisation de la nouvelle salle multimédia pour l'enseignement co-modal.
- Soutenir les professeur.e.s en début de carrière dans leurs pratiques d'accompagnement des étudiant.e.s aux 2^e et 3^e cycles.

5.2 Le développement de la recherche, de la création et de l'innovation

- Encourager les efforts facultaires pour augmenter le nombre de candidatures étudiantes aux concours de bourses externes et pour les soutenir dans leurs démarches de rédaction.
- Soutenir le secteur des sciences des religions de la FTSR dans le développement de la recherche interdisciplinaire et interfacultaire en sciences humaines et sociales sur les phénomènes religieux et spirituels à l'Université Laval.
- Encourager les professeur.e.s en début de carrière à planifier leur programmation de recherche, en concertation avec le/la responsable facultaire de la recherche et le bureau de la recherche du Vice rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.
- Soutenir le développement de la recherche et de la création chez les partenaires hors campus ayant des programmes de 2^e cycle.
- Encourager une participation active aux instances universitaires impliquées dans la gestion et la coordination de la recherche à l'Université Laval.
- Encourager l'internationalisation de la recherche, en concertation avec le Bureau de la recherche du VRRCI.
- Stimuler la recherche de financement de la recherche professorale, notamment par des sources autres que les organismes subventionnaires (MITACS, Researchprofessional, etc.), sans négliger ces derniers.
- Faire connaître à l'Université Laval et dans la société les thèmes et la qualité de la recherche réalisée à la FTSR.
- Soutenir le processus de révision du fonctionnement de la revue *Laval théologique et philosophique*, de concert avec la direction de la revue et avec le doyen de la Faculté de philosophie.
- Soutenir la tenue d'activités scientifiques à la FTSR, qui sont en hausse depuis quelques années.

5.3 Les relations internationales

- Maintenir la présence de la FTSR dans les réseaux académiques pertinents, tant en sciences des religions qu'en théologie.
- Soutenir le développement de cotutelles, en Europe, en Amérique latine et, éventuellement, en Afrique.
- Poursuivre les efforts de diversification des partenariats internationaux, notamment en Amérique latine et en Afrique.

5.4 La mobilisation des membres de la Faculté, la gestion des ressources humaines et financières

- Assurer le bon fonctionnement des instances décisionnelles et consultatives facultaires prévues par les statuts de l'université Laval.
- Soutenir et accompagner les personnes concernées dans les changements induits par l'adoption de la nouvelle formule budgétaire.
- Maintenir les structures de consultation et d'information mises en place : comité directeur de la faculté, comité directeur élargi, etc.
- Accompagner les nouveaux membres du personnel administratif et enseignant dans la familiarisation à la culture facultaire, dans ses différentes facettes.
- Continuer les efforts soutenus pour qu'un climat de respect et d'estime mutuels continue de régner entre les membres de la FTSR.
- Évaluer périodiquement la juste répartition des tâches, dans le respect de l'avancement des personnes dans leur carrière et des besoins du service.
- Réviser périodiquement le plan de développement des ressources professorales à la suite d'une réflexion de l'Unité, en étant attentifs aux besoins de la FTSR et aux besoins sociaux.
- Soutenir la mobilisation et l'implication des étudiant.e.s, *via* leur association, dans les projets facultaires.

5.5 La visibilité, le rayonnement externe et l'image institutionnelle

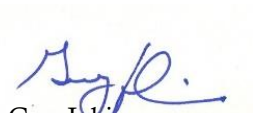
- Suivre de près le discours public sur la place des sciences des religions et de la théologie dans les universités québécoises.
- Soutenir la participation aux regroupements internationaux de recherche et d'enseignement dans les domaines d'expertise de la FTSR.
- Poursuivre les efforts d'amélioration constante des modes de communication utilisés par la FTSR pour faire connaître ses programmes, ses activités de recherche et ses expertises.
- Poursuivre les efforts de mobilisation des diplômé.e.s de la FTSR, de concert avec la Fondation de l'Université Laval et le comité facultaire des diplômés.e.s.
- Sensibiliser les étudiant.e.s actuels, *via* leur association, à maintenir leur appartenance à la FTSR, lorsqu'ils/elles seront diplômé.e.s.
- Soutenir et encourager la participation des membres de la Faculté aux comités interfacultaires et universitaires.

6 CONCLUSION

La direction d'une organisation comme la Faculté de théologie et de sciences religieuses n'est pas une mince tâche. J'ai pu le constater depuis mon arrivée dans le corps professoral, en 2002, et de façon plus approfondie depuis mes prises de fonction de vice-doyen et responsable facultaire de la recherche. L'expérience acquise dans ces fonctions me donne l'intime conviction que ce travail, lequel demande tout à la fois d'animer la vie facultaire et d'y faire participer tous ses membres, de les exhorter à réaliser de leur mieux la mission facultaire, de les encourager dans les moments plus difficiles, de prendre des décisions en tenant compte du bien des personnes et des défis que la Faculté doit relever, de soutenir chacun.e dans les processus de changement qui marquent inévitablement une organisation vivante, que ce travail, donc, ne peut se réaliser seul. C'est par la consultation des personnes et des instances et en s'appuyant sur les compétences et l'expérience des personnes en place que les fonctions du décanat peuvent être accomplies de manière à assurer le développement de la Faculté.

Toute époque comporte son lot de défis pour la vie d'une Faculté. Maintenant que la FTSR est en bonne posture pour réaliser sa mission dans les années à venir, les défis du prochain décanat sont de consolider les acquis de la Faculté, tout en s'assurant d'en déployer tout le potentiel. Ce défi principal est à réaliser alors qu'une nouvelle formule budgétaire sera en vigueur dès mai 2020 et que nous aurons une période de trois ans pour en résorber les effets prévus. Cette période de consolidation, de déploiement et d'adaptation sollicitera chacun et chacune.

Si je suis nommé doyen de la FTSR au terme du présent processus de sélection, je me sentirai privilégié de pouvoir servir la Faculté et ses membres, de discuter ce programme, de le bonifier au terme d'échanges et de collaborer avec les membres de la Faculté pour le réaliser.



Guy Jobin

15 janvier 2020